

Rapport du Président

Commission permanente du
mardi 13 juillet 2021
N° CP-2021-7-5-2

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION VICTIMES ATTENTATS POUR DES INTERVENTIONS DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA RADICALISATION DANS DES COLLEGES

Résumé : L'association Victimes Attentats (AVA) a pour projet de mener des interventions dans des collèges visant, par le témoignage de victimes d'attentats, à lutter contre les dangers de la radicalisation. Il est proposé de soutenir son projet par le versement d'une subvention de 1 000 €.

L'association Victimes Attentats (AVA) a pour objet de venir en aide aux victimes d'attentats, en les accompagnant dans leur reconstruction. Elle a également pour objectif d'œuvrer à la lutte contre le racisme et la haine en livrant des témoignages de victimes d'attentats. Elle se propose aujourd'hui d'intervenir dans des établissements scolaires, notamment des collèges, afin de sensibiliser les jeunes aux dangers de la radicalisation.

L'objectif sera de construire les interventions autour d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec les enseignants. Les témoignages de victimes, mais aussi de toutes les parties prenantes qui interviennent en cas d'attentat (forces de police, pompiers) permettront d'inciter les élèves à la réflexion sur le terrorisme, de rappeler les principes et les valeurs de la République, et de prévenir les risques de radicalisation des jeunes.

Dans un premier temps, l'association interviendra dans des collèges de l'Eurométropole de Strasbourg (collège Solignac, collège Erasme à HautePierre, ...) avant d'élargir son champ d'intervention géographique.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association Victimes Attentats pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux dangers de la radicalisation dans des collèges, selon le détail joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a curved line that loops back to the top of the 'F'.

Frédéric BIERRY